



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E25920

VALABLE JUSQU'AU 01/11/2025

ÉDITÉ LE

18/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 88B917 STRASBOURG 88B917

Siret : 348 060 138 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4022868

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144660040

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144660040

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : BRAEUNER CLAUDE

2 RUE LOUIS PHILIPPE KAMM  
67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

Téléphone : 03 88 80 42 07

Fax :

Portable :

Site Internet : braeunersarl.com

E-mail : noelle.braeuner@braeunersarl.com

Responsabilité légale :

BRAEUNER CLAUDE CO-GÉRANT / BRAEUNER NOELLE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/12/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	07/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/12/2023
o Chaudière bois	07/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/12/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.